

janvier 78

60

algériennes en lutte

pour les droits
élémentaires des
femmes algériennes

groupe femmes algériennes

Coll. Générique

Coll. Générique

Editorial

Plate-forme provisoire du Groupe Femmes Algériennes

De la falsification...

Les femmes et la situation politique et sociale en Algérie

Les femmes algériennes immigrées: situations et problèmes

La femme algérienne et la guerre de libération nationale

La mort de Saïda Menehbi

Résistances et luttes des femmes algériennes.

Document

6

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

EDITORIAL

5

QUI SOMMES NOUS ?

- Cette première brochure, à l'initiative d'un groupe de femmes algériennes dans l'émigration, constitue une tentative de réflexion sur la question féminine en Algérie.

- Cette brochure n'est pas un simple instrument de lutte idéologique, elle constitue une étape indispensable dans la construction du mouvement des femmes.

- Nous voulons en faire un cadre de débat et d'élaboration ouvert à toutes les femmes algériennes qui mènent le combat pour la satisfaction de leurs revendications.

- Nous, Groupe de Femmes Algériennes, nous ne prétendons nullement être l'organisation des femmes algériennes; réunies dans l'émigration, nous pensons que le débat sur les femmes algériennes est à mener avec toutes les femmes au pays et ici dans l'émigration; mais que l'organisation des femmes se construira au pays.

- Nous sommes un groupe de femmes autonomes mais nullement en opposition avec le mouvement de luttes de classes en Algérie parce que notre lutte s'inscrit directement dans la mobilisation actuelle en lutte pour les droits démocratiques en Algérie.

- Groupe de femmes autonome parce qu'aujourd'hui les femmes algériennes se mobilisent sur la base de leurs intérêts immédiats et historiques en tant que femmes et qu'elles ne sont pas prêtes à rejoindre les organisations politiques et syndicales du mouvement ouvrier algérien. / 1)

Refuser à ces femmes de s'organiser à partir de leurs besoins concrets, c'est exclure la majorité des femmes du mouvement général de la classe ouvrière.

- Les luttes pour la satisfaction des intérêts immédiats des femmes, dans une dynamique de mobilisation, se heurtent aux privilèges et aux intérêts du Pouvoir et constitue donc un processus d'accélération de la lutte de classes en Algérie. //

- Nous pensons que la lutte pour la revendication des besoins spécifiques des femmes, contient dans sa dynamique même un lien pour l'unité avec la classe ouvrière.

EDITORIAL

DES FEMMES ALGERIENNES

- Cette première réunion, à l'initiative d'un groupe de femmes algériennes, dans l'attente, constitue une tentative de collaboration sur la question féminine en Algérie.

- Cette initiative n'est pas un simple rassemblement de forces désorganisées, elle constitue une étape indispensable dans la reconstruction de notre pays.

- Nous voulons en faire un cadre de réflexion ouverte et de collaboration entre les femmes algériennes qui veulent le combat pour la réalisation de leurs revendications.

- Nous, Groupe de Femmes Algériennes, nous ne pouvons nous limiter à l'organisation des femmes algériennes; nous nous devons de penser que le combat sur les femmes algériennes est à mener avec toutes les forces du pays et que dans l'organisation, nous devons nous appuyer sur les forces de construction du pays.

- Nous sommes un groupe de femmes algériennes qui nous sommes unies avec le mouvement de femmes en Algérie pour nous battre pour la réalisation de nos revendications dans la société algérienne et internationale.

- Groupe de femmes algériennes, nous nous appuyons sur le mouvement de femmes algériennes et nous nous appuyons sur le mouvement de femmes algériennes et nous nous appuyons sur le mouvement de femmes algériennes.

- Nous sommes un groupe de femmes algériennes qui nous sommes unies avec le mouvement de femmes en Algérie pour nous battre pour la réalisation de nos revendications.

- Les femmes algériennes ont le droit de participer à la vie politique, sociale, économique et culturelle de leur pays et de contribuer à la construction de la société algérienne.

- Nous sommes un groupe de femmes algériennes qui nous sommes unies avec le mouvement de femmes en Algérie pour nous battre pour la réalisation de nos revendications.

GROUPE FEMMES ALGERIENNES

Préambule.

De plus en plus les femmes dans le monde sont amenées à lutter contre l'arbitraire et l'injustice qui leur sont faits.

Les femmes algériennes ne sont pas épargnées de ce sort répressif. Elles ont eu plusieurs fois l'occasion de montrer qu'elles étaient les premières à ressentir et à souffrir des contradictions existant dans la société algérienne, et ce par la quotidienneté de leur oppression.

La guerre de libération nationale a eu la capacité de toucher les femmes et de les organiser dans la lutte. Même si le plus souvent on a refusé de les y impliquer totalement il n'en reste pas moins que pour la plupart, leur participation à la guerre constitué un pas dans leur prise de conscience et a rendu plus clair la nature de leur oppression. Cette guerre de libération nationale a fait naître de nombreux espoirs que le pouvoir a vite réprimé après l'indépendance au nom des valeurs islamiques, celles-ci devant servir de rempart contre ce que le pouvoir considère comme une "dépravation de mœurs". En fait, le pouvoir était conscient que la lutte des femmes dans sa dynamique se heurterait à son idéologie et à ses institutions. Dès cette époque, il a entrepris une réintégration des femmes dans leurs foyers et familles. Progressivement, les femmes seront de nouveau cantonnées aux responsabilités traditionnelles au sein de la famille.

Le "redressement" de 1965 n'a pas plus que la période précédente, changé quelque chose au sort des femmes. Rien n'a changé, si ce n'est que de plus en plus les femmes accèdent au marché du travail, non parce que le pouvoir a changé de nature, mais plutôt parce qu'il est contraint pour réaliser ses projets de développement d'intégrer une main d'oeuvre à bon marché, occasionnelle et à moindre coût. Or, aujourd'hui, la crise économique qui touche les masses populaires algériennes, précipite les femmes dans des conditions encore plus déplorables. De plus en plus de femmes sont rejetées des entreprises, réintègrent leurs foyers où elles dépendent des maris qui n'oublient pas de leur faire payer leur dû.

A ceux qui disent : la libération de la femme algérienne s'effectuera par son intégration au processus économique, nous répondons que cette condition n'est pas suffisante pour que les femmes ne soient plus maltraitées, calomniées au foyer ou dans la rue. Elle ne suffit pas non plus à leur garantir la possibilité de circuler, de s'exprimer, de réagir librement. Une telle réponse à la libération de la femme algérienne vise à masquer l'aspect spécifique de leur oppression, car même les femmes travailleuses (4 % en Algérie) restent opprimées par des patrons-hommes, des contremaîtres-hommes. De l'ouvrière à la secrétaire, les femmes travailleuses sont l'objet de calomnies sexistes et ne sont jamais réellement insérées dans les différents secteurs de la production . De plus, cette réponse vise à accentuer l'attentisme des femmes, car ceux qui parlent de "libération par le travail" lient cette question au développement économique de l'Algérie, c'est à dire la possibilité de fournir aux femmes et à la moitié de la population active un emploi. La crise économique qui sévit actuellement en Algérie rend de tels propos bien illusoire; Nous ne sommes pas contre l'intégration des femmes au travail, car c'est l'occasion pour des milliers de femmes de sortir du rôle traditionnel qui leur est assigné par l'Islam.

Par contre, nous réclamons le droit au travail pour les femmes, mais ce droit ne nous garantit en rien une place à part entière dans la société algérienne, s'il n'est pas accompagné des droits élémentaires pour toutes les femmes. 7

Résistance et lutte des femmes.

Dès la période qui a suivi la guerre de libération nationale, le Pouvoir a avancé des positions ouvertement réactionnaires vis à vis des femmes, notamment à travers les deux avant-projets de Code de la Famille (ceux de 1966 et de 1972).

La résistance opposée par les femmes à ce projet en 1972 démontre leur refus de défendre des projets qui officialisent leur oppression. Cette radicalisation autour de revendications comme le Code de la Famille a touché non seulement les étudiantes de la Faculté d'Alger mais aussi les femmes des entreprises du textile (par exemple, la SONITEX à Oran où les femmes ont posé au cours de la lutte des revendications spécifiques contre l'abus des contremaitres).

Aujourd'hui, avec la remontée des luttes qui témoignent d'un mécontentement au sein des masses populaires, les femmes se mobilisent et tendent à lutter autour de revendications mettant en cause certains aspects de leur oppression, rejoignant ainsi l'ensemble de la classe ouvrière: contestation des rapports hiérarchiques discriminatoires vis à vis des femmes, revendications d'ordre salarial, réduction des horaires de travail etc...

La réponse du Pouvoir à cette mobilisation des femmes a été de mettre en sourdine l'avant-projet du Code et de répondre aux revendications des femmes au cours des quatre campagnes électorales en se servant du cadre de l'UNFA pour les rassembler, les faire participer aux débats sur la Charte et les utiliser comme force d'appoint électorale à sa politique d'institutionnalisation du régime. En effet, le Pouvoir par des propos démagogiques, propose aux femmes une "éducation et une promotion" qui les cantonne dans leur rôle traditionnel de "mère et d'épouse", qui est censée les préserver contre une "catégorie d'éléments anti-sociaux", prônant les valeurs de notre "personnalité arabo-islamique", pilier de l'idéologie réactionnaire des Frères Musulmans (cf art. 2 de la Constitution instaurant l'Islam religion d'Etat).

Pour un réel statut démocratique.

En tant que femmes algériennes, nous pensons que c'est à nous femmes, de défendre nos droits et de prendre en charge nos luttes pour que s'instaure un réel statut démocratique pour les femmes algériennes. Mais nous sommes également décidées à nous battre pour que cela devienne l'affaire de la société algérienne toute entière, car même les organisations qui luttent pour la défense des libertés démocratiques ne peuvent nous garantir notre véritable libération.

Et si la femme actuellement, se voit complètement tenue à l'écart de toute vie politique en Algérie, c'est qu'il y règne non seulement un climat anti-démocratique qui ne permet ni aux femmes ni aux travailleurs de prendre en charge la défense de leurs intérêts, mais il existe aussi une répression socialement organisée contre les femmes. Nous sommes tout à fait conscientes des préjugés sociaux à l'égard de la femme dans notre société. Mais ne soyons pas dupes. Le Pouvoir en est le principal responsable qui vise à maintenir et à entretenir les masses dans un état de tradition féodale et réactionnaire.

Aujourd'hui dans l'immigration, nous avons trouvé la possibilité de nous regrouper sur un objectif essentiel: créer un cadre de lutte et proposer un ensemble de revendications qui partent de nos besoins spécifiques.

Nous réclamons pour les femmes des droits élémentaires. Quelques phrases de la Charte Nationale (une page sur 190, glissée dans le chapitre sur la Révolution Culturelle... juste après La lutte contre les déviations et les maux sociaux...), ne suffisent nullement à assurer que les femmes ne puissent se faire agresser, battre, violer, maltraiter dans la rue ou dans leurs foyers, se faire dévaloriser dans leur travail, comme à l'accoutumée, et cela avec la complicité des institutions du Pouvoir.

Nous dénonçons l'application officieuse du Code de la Famille de 1972 et ses dispositions réactionnaires.

Nous réclamons un réel statut juridique et social garantissant à la femme ses droits, ses libertés et ses aspirations légitimes:

- pour un réel divorce des femmes et le libre choix du partenaire
- pour l'abolition de la dot (art. 30 de l'avant-projet)
- pour l'abolition de la tutelle parentale et maritale
- pour l'abolition de la répudiation
- pour l'abolition de la polygamie sous toutes ses formes (art. 26 et 49)
- pour l'instauration d'un âge de majorité légale (18 ans)
- pour le droit au travail des femmes célibataires et mariées
- pour des conditions de salaire égales aux hommes et contre la dévalorisation du travail féminin
- pour la multiplication des crèches et écoles maternelles pour les enfants des femmes travailleuses
- pour un lieu de résidence choisi par les deux époux
- pour une réelle éducation et information sexuelle des femmes et des jeunes
- pour la multiplication des centres de planning familial et une réelle politique de contraception.

Nous dénonçons également la discrimination sexuelle dans les établissements scolaires, les contrôles policiers dont sont victimes quotidiennement les groupes de jeunes, les couples non mariés, les jeunes femmes.

Nous estimons ces revendications comme fondamentales et prioritaires, nous lutterons pour leur réalisation, considérant que la moitié de la population algérienne ne peut plus vivre dans l'irrespect, l'ignorance et la marginalité, que ces revendications font partie intégrante du processus de mobilisation actuelle autour des libertés démocratiques en Algérie.

Nous ne prétendons pas être pour autant L'Organisation des femmes algériennes, mais un élément de sa composition qui s'inscrit dans les conditions spécifiques de l'immigration. En effet, la radicalisation des femmes algériennes ne pourra pleinement se réaliser qu'au pays même.

Cependant, nous appelons à d'autres initiatives au pays ou dans l'immigration, groupes de femmes; expériences théâtrales, culturelles, cercles de réflexion sur le problème de la femme en Algérie et autres...

Ces diverses expériences constitueront de véritables échanges pour la construction d'un mouvement plus large, qui s'inscrira dans un processus de mobilisation de plus en plus grand des femmes algériennes, autour des droits démocratiques et des revendications des droits élémentaires.

Pour tout contact, écrire à:

Librairie Floréal
121, Avenue du Maine
75014 Paris.

Groupe femmes algériennes

30 juin 1977

Le livre de Zoubeida BITTANI "Pleurez, ô mes soeurs musulmanes" (1) retrace la vie d'une jeune algéroise née en 1946, d'un milieu aisé et qui arrachée de l'école, subit le mariage forcé à 12 ans, un premier enfant à 13ans, suivi d'une répudiation et finit par échouer comme bonne à tout faire chez des colons bienveillants.

Témoignage qui pourrait être multiplié à l'infini tant il retrace avec une certaine authenticité le vécu de la plus grande majorité des femmes algériennes: les nombreux interdits qu'entourent l'éducation des petites filles, le mariage subi comme un douloureux rituel entre la vie d'enfant et la vie de femme, la rencontre du futur époux lors de la nuit de noces, les conflits avec la belle-mère... et la lente et pénible endurance de l'oppression quotidienne faite de larmes, de vexations, d'angoisses, de coups, et de souffrances qui aboutit chez Zoubeida à un refus de ses ouennette aux lois du groupe.

Refus qui ne dépasse pas le stade de la révolte et qui se borne à présenter comme perspective de libération de la femme algérienne, une imitation des valeurs occidentales, avec quelques accents racistes; ainsi, écrit-elle en parlant de ses camarades du collège: "elles avaient la chance d'être blanches de peau; d'être françaises, libres de choisir plus tard la situation qu'elles voudraient".

Ce récit se déroule en partie pendant la guerre de libération nationale nullement mentionnée, soit par totale ignorance des événements historiques soit par indifférence tout à fait consciente. Quoiqu'il en soit, elle écrit: "la justice française m'avait montré que la femme est une fleur délicate et non une condamnée à perpétuité" et plus loin: "comme j'aimerais que mes soeurs connaissent ce niveau de civilisation (européenne) où la vie est noble, pleine de soutiens et d'idées nouvelles"...

Valeurs musulmanes et valeurs occidentales apparaissent diamétralement opposées: la servitude et la liberté, le bien et le mal.

Cette dichotomie simpliste est pourtant celle qui s'offre à de nombreuses algériennes qui refusent l'ostracisme sexuel dont elles sont victimes et n'ont pas les moyens d'en analyser les fondements.

Mais qu'en est-il aujourd'hui; les valeurs occidentales sont-elles toujours les valeurs de référence?

A la lumière d'un livre plus récent, "La Chrysalide", quelles sont les conditions objectives qui semblent s'offrir aux femmes en Algérie pour sortir de leur oppression?

(1) Paris, 1967.

Mises à part les pages culturelles d'El Moudjahid, il n'existait pratiquement aucune littérature sur la femme en Algérie jusqu'à ce fameux roman (enfin, un livre sur les femmes algériennes) d'Aïcha Lemsine.

Ce livre va-t-il combler cet intolérable vide? Ne nous leurrions pas: malgré les apparences, il ne fait que reprendre l'insipide discours du journal national, sous une forme romancée, sans plus...

Ce livre n'est pas inutile ni inintéressant; au contraire, il constitue une somme de richesses, de données concernant les valeurs idéologiques de la bourgeoisie "progressiste". Comment et que pense aujourd'hui la fraction "moderniste" au Pouvoir? La Chrysalide y répond. Les femmes, la famille, l'éducation, le socialisme, la culture, l'Islam, le nationalisme sont tous présents et l'auteur se fait consciemment ou inconsciemment le porte-parole idéologique du "modernisme éclairé".

D'abord l'histoire.. Il s'agit de la vie d'une famille algérienne, d'origine paysanne, à travers les soubresauts du temps et de l'histoire récente du pays.

Kadidja est mariée jeune à Mokrane. Après lui avoir donné un fils Mouloud, elle reste stérile. Son mari prend une deuxième épouse afin d'assurer d'une manière plus convenable sa descendance. Fafza naîtra de cette seconde union. C'est elle qui bouleversera les règles du groupe car contrairement aux traditions ancestrales, elle poursuivra des études au village puis dans la grande ville, deviendra médecin et rentrera au village pour y exercer son métier.

Belle histoire, exceptionnelle histoire en vérité... Car écrire sur l'oppression des femmes (ce que prétend faire l'auteur) veut-il dire parler de l'hors du commun, de l'exceptionnel comme dans cette histoire fleur-bleue? Et même en l'admettant, encore faudrait-il parler des interminables luttes, des conflits violents, de toute la force et l'énergie nécessaires à la conquête de la liberté et de l'autonomie. Mais La Chrysalide ne souffle mot de ces difficultés... durant toute l'histoire, il n'y a quasiment aucun conflit, aucune violence (tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil...). Fafza pourtant considérée comme une pionnière, bénéficie d'un itinéraire absolument sans embûche: tout ce qu'elle entreprend est admis, accepté par son entourage, elle est même largement soutenue par sa mère, son frère etc... Est-ce véritablement crédible?

Ensuite le ton. Insupportable. On ressent un profond malaise au fur et mesure des pages. En premier lieu, A. Lemsine réussit par l'artifice de l'écriture poétique et du sentiment à faire passer des valeurs extrêmement réactionnaires: le respect du père, le destin, "l'obéis-

issance naturelle de la femme". C'est ainsi que la poésie et le sentimentalisme de mauvais goût ont souvent occulté l'oppression des femmes: "elle était l'argile humide (Khadidja) sous les doigts impatients de l'homme il réinventait tous les gestes de l'amour sur elle. Son jeune mari ... tentait toutes les folies sur ce corps; Khadidja semblait n'être venue sur terre que pour mieux combler les désirs de Mokrane" p. 18.

Ensuite, le ton folklorique, étranger, "touriste"; on a cette impression que le livre a été écrit pour un public étranger (soulignons qu'il a été édité aux éditions des femmes (1) vraisemblablement pour cette raison et non parce que la SNED l'aurait trouvé trop féministe...). En effet, quelle femme algérienne peut se reconnaître dans une histoire peut-être vraie mais si hors du commun, dans un récit où les valeurs occidentales sont mythifiées: Lemsine trouve plus exthétiques les corps des femmes minces, aux peaux blanches et aux yeux clairs; la culture et la connaissance sont élevées presque au rang de culte (le livre se termine par un poème d'Eluard), elle nous fait écouter des gentilles jeunes filles qui jouent du Chopin et du Beethoven (p.205), nous emmène à Alger dans des restaurants "rustiques" dignes... du quartier Latin;

Même l'immigration y est évoquée sur le ton folklorique de l'épopée lyrique: les sources de l'immigration ont une origine bizarrement biologique: ainsi nos ancêtres nous ont-ils légués l'art du voyage, "une habitude ancestrale de voyager, de changer de région". Mais l'immigration trouve aussi ses sources, dans notre faculté "d'adaptation instinctive et naturelle, à notre instinct héréditaire de pasteur transhumant"...

Voici en quelques mots, à la limite du supportable, l'épopée héroïque de l'immigré algérien, "ouvert à tous les appels de son siècle, apte à toutes les témérités"...

Quelle algérienne peut y reconnaître son pays? Où a-t-on vu en Algérie, une mère célibataire revenir dans son village natal? La réalité dans ces cas, n'est-elle pas la fuite hors des règles du groupe, le plus loin possible afin d'éviter et de fuir l'humiliation?

Et puis, l'invraisemblable. Khadidja n'est jamais sortie de chez elle sauf quand elle a traversé la plaine pour aller dans la maison de son époux. D'où vient la prise de conscience de Khadidja? Tombe-t-elle du ciel? Oui. Elle refuse la médecine traditionnelle et va visiter le médecin français du village, rejette les tatouages et veut faire de son fils un homme cultivé, instruit et non pas un véritable paysan sachant perpétuer la richesse des terres de son père.

Elle encourage sa petite fille à poursuivre ses études en ville, enfin, elle se fait lire par cette dernière des livres de ... Marx...

Concernant Fafza, sa prise de conscience est plus compréhensible: elle a été à l'école, elle a le modèle de son frère qui est "instruit", qui a voyagé.

(1) 2ème chiffre de vente aux éd. des femmes pour l'année 1977...

Les femmes et la situation politique et sociale en Algérie

12

Elle grandit dans la maison paternelle, fortement dominée par la personnalité de Khadidja, elle poursuit des études à Alger où elle rencontrera Hocine qu'elle aimera. Mais il meurt dans un accident de voiture alors qu'il venait au village la demander en mariage.

Il lui laisse pourtant un enfant, qui sera accepté de toute la communauté qui n'a jamais vu le père.

Pionnière-mère-célibataire-docteur, Faiza revient au village avec son fils et avec... la bienveillance de tous les habitants.

On voudrait bien y croire... Ou alors, il faut effectivement y croire si l'on ne laisse pas de côté le fait que Faiza n'est pas n'importe qui, elle est ...médecin.

Ce qui pose à notre avis, le problème important de l'intégration des femmes dans la société aujourd'hui en Algérie.

En d'autres termes, quelles sont les possibilités aujourd'hui pour une femme algérienne d'être "reconnue" en dehors de son rôle traditionnel de mère et d'épouse-gardienne des traditions?

.../...

En effet, Faiza ne revient pas au village comme une simple ouvrière du textile ou comme femme de salle d'hôpital; elle y revient avec une position sociale bien plus élevée, elle a donc ce qui lui permet d'être "pardonnée", "rachetée" de son geste.

Elle est issue d'un milieu aisé (de la paysannerie moyenne), l'inventaire des personnages l'entourant est le suivant: propriétaires terriens, un maire, des ingénieurs, un "éminent ophtalmologue", un commissaire politique du Parti, une femme médecin, bref, tout l'éventail caractéristique de la petite bourgeoisie dans son irrésistible ascension après l'indépendance.

Faiza n'a donc pu s'imposer que parce que d'une part, elle était originaire d'une famille respectée dans le village parce que riche, et d'autre part, parce qu'elle a elle même revalorisé la position de sa famille en devenant médecin et ceci sans oublier que son frère avait déjà enrichi le patrimoine familial par son diplôme d'ingénieur acquis en URSS...

Le seul chemin pour la libération de la femme algérienne est donc selon Lemsine, la réussite économique et sociale. L'auteur correspond ainsi à fond aux systèmes de représentation de la bourgeoisie; car il est certain que pour celle-ci, la femme ne peut être "reconnue" que si elle rejoint ses rangs; il est d'autant plus vrai que le système social algérien favorise d'une manière extrême cette récupération de tout pas en avant de la femme: femmes-avocat, femme-médecin, femme-professeur... quel point commun avec la secrétaire-dactylo obligée d'affronter la rue et la hiérarchie masculine ou la jeune fille cloîtrée chez elle jusqu'à son mariage?

Or c'est bien ce système qu'il faut remettre en question. C'est pourquoi, La Chrysalide ne reflète aucunement la réalité du vécu de la grande majorité des femmes algériennes, ni les possibilités réelles de sortir de son oppression.

La Chrysalide n'est que pure falsification...

les femmes et la situation politique et sociale en algérie

RAPPEL HISTORIQUE

A la veille de l'indépendance, nombreuses sont les femmes qui ont senti la nécessité de s'impliquer dans la lutte de libération nationale. Cette participation est apparue d'une façon importante surtout dans les campagnes où de nombreuses paysannes animées par le sentiment du droit à l'indépendance ont rejoint les maquis du FLN.

Mais la mobilisation des femmes durant la guerre a été encore plus importante dans l'émigration où plusieurs milliers de femmes sont descendues dans la rue pour manifester contre la répression militaire et policière, pour réclamer le droit à l'indépendance. Les manifestations en Octobre 1961 à Paris sont des témoignages concrets du refus des femmes de rester en dehors de la lutte. Mais, plus qu'un témoignage concret, ces manifestations ont continué à accélérer le processus d'intégration des femmes au mouvement de libération nationale par le FLN.

Mais, la participation des femmes au mouvement de libération n'a pas toujours été chose facile; malgré cette volonté de participer aux luttes et d'être reconnues à part entière, les femmes algériennes se sont souvent heurtées à l'opposition farouche du FLN à les intégrer totalement à la lutte. Même si le Congrès de la Soummam de 1956 stipule l'égalité des droits politiques et économiques des femmes il faudra attendre les années 60 pour que le FLN, débordé par les mouvements de masse, accepte d'intégrer les femmes au maquis et de les investir de responsabilités politiques.

Néanmoins, le FLN refusera toujours d'intégrer et d'organiser militairement les femmes à la campagne. Cloisonnant la participation des femmes dans le transport des armes en ville et l'organisation de la vie du douar à la campagne, le FLN renouera des appels incessants pour maintenir la lutte des femmes dans le cadre de la vie familiale.

Ce phénomène est un facteur important pour comprendre que la participation des femmes au mouvement de libération nationale a toujours été négocié par le FLN, dès lors que les femmes représentaient une potentialité incontrôlable au sein du mouvement de libération.

En 1968, dans un discours prononcé lors de la Journée Internationale de la Femme, Boumedienne définit l'émancipation des femmes par l'intégration à la production en légitimant le principe de l'égalité de l'homme et de la femme dans le travail.

-intégration économique de la femme alors que le type de développement défini par les plans quadriennaux ne réunit pas les conditions et les facteurs qui permettraient de la réaliser.

-intégration économique alors que l'emploi féminin reste étroitement lié à l'évolution du marché du travail en Algérie.

Ce qui n'est d'ailleurs pas sans conséquences:

-la politique d'industrialisation menée par l'Algérie est un échec concernant la création de nouveaux emplois, ce qui résulte du choix de la politique du pouvoir d'investir dans des industries lourdes qui demandent un équipement technologique très sophistiqué exigeant de plus une forte assistance technique étrangère, qui ne peut donc être assurée que par une main d'oeuvre très qualifiée; les femmes s'en trouvent ainsi totalement écartées du fait de leur faible scolarisation.

-la crise économique existant en Algérie accentue le chômage et contribue à évincer les femmes de la production; elles se trouvent obligées de se rabattre sur les petites entreprises, (elles-mêmes peu développées du fait de la priorité accordée aux industries lourdes) ou dans l'artisanat.

Mais pour la grande majorité des femmes, la famille et le mariage restent les seules issues possibles pour survivre économiquement.

La participation des femmes à la vie active reste très faible, les chiffres sont éloquentes sur ce point:

-on enregistre pour le 1er janvier 1973, 49,3 % d'hommes pour 54,7% de femmes qui se répartissent en population active comme suit:

femmes: 163.836

hommes: 2.965.101

-sur les 163.836 femmes actives, on compte 96.427 emplois occupés et 15.047 sans emploi, le reste en quête d'un premier emploi.

-l'augmentation de la population active féminine reste donc très faible, puisque le recensement de 1966, comptait 111.474 femmes actives.

-la comparaison des taux d'activité et d'occupation des hommes révèle l'extrême faiblesse de la participation des femmes au processus de production déclarée et rémunérée.

-le faible pourcentage des femmes non occupées exprime un sous-emploi féminin très important accentué par la spécialisation du travail industriel.

-de plus, le manque de qualification et la réticence des employeurs à embaucher les femmes ne sont pas les seuls facteurs du sous emploi féminin car de nombreuses femmes sont contraintes d'abandonner leur travail dès qu'elles se marient.

S'agissant de ce sous emploi féminin, le pouvoir explique qu'il est dû aux rapports existant au sein de la famille, rapports qui ne pourront jamais

évoluer dans une société qui définit l'évolution de la femme dans un cadre arabo-islamique, société qui renforce la division du travail en laissant aux hommes la responsabilité du gagne-pain et aux femmes le travail domestique.

En fait, la raison essentielle est que la politique économique exclue la possibilité pour les femmes d'être intégrées au processus économique.

Le deuxième Plan Quadriennal prévoyait une augmentation des femmes travailleuses de 10 %. Or, depuis 1970, on constate que le taux n'a pas progressé, il est resté de 4 %. Dans certains secteurs de production, comme celui de l'agriculture, on enregistre une diminution de l'emploi de 1 %.

Le taux d'activité des femmes se répartit:

- 14 % de femmes dans le tertiaire
- 2,3 % dans le primaire

La forte concentration des femmes dans le secteur tertiaire correspond à une augmentation du taux de scolarisation des femmes, cependant, cette proportion de femmes dans le tertiaire reste limitée à certaines professions: emplois de bureaux, de secrétaires occupent le plus grand nombre de femmes.

On compte :

- 33.876 emplois de bureaux et
- 18.938 membres de professions libérales

Néanmoins, la plus forte concentration de femmes actives se trouve dans les professions non déclarées, comme l'artisanat ou les nombreuses tâches effectuées au sein des circuits traditionnels familiaux et qui ne sont pas rémunérés.

LES JEUNES FILLES ET L'ENSEIGNEMENT.

L'accession entière et complète des jeunes filles à l'enseignement reste très faible et le restera dès lors que l'on définit l'évolution de la situation des femmes dans le cadre du respect des traditions arabo-islamiques.

L'Islam en effet laisse aux hommes l'entière responsabilité de subvenir aux charges familiales. C'est pourquoi, pour de nombreuses familles, il n'est pas indispensable de scolariser leur fille, dès lors que le futur mari assura les charges financières et économiques.

Rien n'a été vraiment effectué pour que l'on assure aux filles les mêmes droits de scolarisation que les jeunes garçons. La réforme de l'enseignement élémentaire rend bien la scolarisation obligatoire jusqu'à 9 ans, mais cette mesure reste insuffisante, et ne garantit en rien la disparition des inégalités des sexes face à l'enseignement. En effet, de nombreuses filles sont obligées d'interrompre leurs études à l'âge de la puberté, c'est à dire après 9 ans; La réforme ne constitue donc aucun obstacle pour les familles qui veulent marier leur fille très jeune.

D'ailleurs, les chiffres montrent bien combien cette réforme est illusoire: l'effectif des filles dans l'enseignement reste essentiellement important dans le primaire; pour l'année 1966-1967 on enregistre dans le primaire

garçons: 873 612
filles: 535 769

Le taux de scolarisation est encore plus faible dans le monde rural où le retard est de 10 %.

Il faut aussi noter que la fréquentation des jeunes filles est plus élevée dans les collèges que dans les lycées, ceci est expliqué par le fait que de nombreuses filles quittent l'école assez tôt. 19

De plus, ce seront surtout les jeunes filles qui habiteront près d'un lycée en milieu urbain qui auront le plus de chances de poursuivre leurs études.

Les droits pour les jeunes filles à une véritable et complète scolarisation n'existent nullement en Algérie, il suffit de regarder les chiffres pour s'en convaincre:

Cycle secondaire

garçons: 69,2

filles: 77,2

Cycle supérieur

garçons: 30,9

filles: 22,8

Mais un des facteurs les plus importants de la sous-scolarisation des femmes est l'oppression socio-familiale dont elles sont victimes.

L'OPPRESSION DES FEMMES.

Société et oppression des femmes.

Les femmes n'apparaissent que très peu dans la vie sociale. Ceci tient au fait que la société algérienne qui évolue dans un cadre arabo-musulman, qui exige que la femme mène une existence au sein de la seule famille, effacée au regard des hommes, donc de la société algérienne.

Il n'en a pas toujours été ainsi; dans la société coloniale, les femmes étaient matériellement obligées de sortir de l'enceinte de la famille pour aller travailler. La femme se présentait comme une main d'oeuvre supplémentaire, indispensable pour nourrir la famille paysanne appauvrie par le système d'exploitation colonial

En milieu urbain, de nombreuses femmes ont pu se dégager de l'emprise de la cellule familiale, en allant travailler comme femmes de ménages chez les colons.

Aujourd'hui, dans le secteur des coopératives agricoles ou dans les villages socialistes, les femmes ont pu acquérir une certaine autonomie du fait qu'elles ont le droit de participer à la vie de la coopérative; mais le nombre des femmes attributaires reste bien faible et touche essentiellement les veuves de moudjahidine. Il faut aussi noter, que la plupart du temps, ces femmes attributaires évoluent en milieu fermé et protégé (la coopérative). Hors de ce lieu, elles n'ont plus leur place...

Dans les villes, le phénomène est à peu près analogue. Cependant, les femmes vivent dans un milieu moins hermétique, et même si elles ne participent pas vraiment à la vie sociale, elles ont l'avantage de circuler plus librement sans être reconnues ou connues par un parent ou par un voisin... Ceci est surtout visible pour les femmes qui sortent de leurs foyers pour aller travailler ou étudier; dans ces cas là, elles bénéficient d'une "vie publique" qui reste cependant liée à leur milieu professionnel et qui leur permet d'échapper d'une manière relative à l'emprise de la cellule familiale.

Mais en ville comme à la campagne, la famille reste le lieu principal qui structure et organise la vie des femmes par des règles fondamentales.

C'est ainsi que les femmes algériennes sont considérées avant tout comme des reproductrices et doivent impérativement permettre la descendance de leurs familles, elles doivent donner des fils à leurs maris qui aux yeux de la législation algérienne sont "les chefs responsables" et les chefs tout puissants de la famille. D'ailleurs Boumedienne n'a pas manqué de rappeler aux lycéennes du lycée Hassiba Ben Bouali qu'elles devaient s'attacher "à être nos meilleures mères..."

C'est pourquoi dans la vie algérienne, tout se passe comme si le mariage était obligatoire. Le célibat est réprimé socialement et trouve au pays très peu d'adeptes pour les raisons citées plus haut, mais aussi parce que la descendance est le symbole de domination dans la société mâle algérienne. Plus l'homme a d'enfants, plus sa virilité et sa puissance se trouvent renforcées.

C'est autour de ces règles que se définit le statut social des femmes et leur fonction de reproductrice. Les femmes qui ne peuvent procréer sont alors bannies et répudiées. Cette importance de la descendance a un certain nombre d'implications dans la vie des femmes; en effet, de nombreuses femmes se refuseront à contrôler leur désir ou non d'avoir des enfants, de prendre des moyens contraceptifs et ceci parce que leur existence, leur reconnaissance sociale est liée fondamentalement à leur capacité de procréer.

Autre implication de l'importance du mythe de la descendance: il est inconcevable pour une fille se mariant de ne pas apporter la preuve de sa chasteté d'ailleurs l'exigence d'un certificat de virginité (forme dite plus "civilisée" et moins traumatisante que les anciennes coutumes qui n'ont pas disparu complètement...) est de plus en plus répandue.

Cette preuve devient une exigence institutionnalisée dans la société algérienne qui refuse d'intégrer socialement la femme non soumise au règne parental ou marital. Pour préserver leur honneur, les parents n'hésitent pas à enfermer leur fille, à la marier le plus rapidement, car elle est une source perpétuelle de préoccupations; dans la majorité des cas, la jeune fille ne pourra ni se fiancer ni voir son futur mari.

Le Pouvoir s'est emparé de ce problème, non pour le résoudre mais pour en accentuer le caractère répressif; le Projet de Code de la Famille le confirme largement.

Les contrôles médicaux dans les lycées de filles (1), les gardes policières à l'abord des lycées et des cités universitaires de filles, les contrôles de papiers dans la rue, sont autant d'exemples qui confirment qu'il est de l'intérêt pour la classe au pouvoir de renforcer l'oppression des femmes.

La reconnaissance des enfants illégitimes est interdite (Code de la Famille) car l'adultère risque de détruire le rôle traditionnel et répressif de la famille algérienne. Toutes ces règles réactionnaires organisent l'oppression sociale de la vie des femmes en Algérie. Bafouées, cloîtrées, violentées, les femmes algériennes subissent ainsi quotidiennement l'humiliation sans compter toutes les formes de violence et d'agressivité qui s'exercent sur elles: violences

(1) Lycée El-hayat à Oran en 1976.

verbales, physiques, viols, répudiations etc...

La vie politique et les femmes.

Il ne suffit nullement d'affirmer comme dans La Charte Nationale, que l'émanation de la femme passe par sa "promotion" juridique, économique et politique dès lors, qu'on définit l'Islam comme religion d'Etat.

Ce même Islam qui refuse aux femmes de sortir de leur rôle traditionnel de mère, d'épouse gardienne des traditions.

Cet Islam qui définit le statut de la femme au regard de sa descendance et qui refuse de lui reconnaître des droits dans la vie politique et sociale.

Propos élogieux de la Charte concernant les femmes, mais qui répond en fait au souci du Pouvoir d'intégrer les femmes à sa politique, politique d'ailleurs qui refuse et aux femmes mais aussi aux masses populaires de s'exprimer et de s'organiser librement.

Propos élogieux de la Charte et de la Constitution, parce que les femmes représentent une masse de manoeuvre importante pour élargir la base électorale du Pouvoir ébranlé par les luttes grandissantes des masses, propos élogieux qui servent également de manoeuvre contre les visées réactionnaires des Frères Musulmans qui portent des coups au pouvoir de la classe dirigeante.

Dans ce contexte de crise, il devenait important pour le Pouvoir algérien de rallier les femmes à son projet en formulant des positions plus "radicales" ("promotion de la femmes", reconnaissance politique dans la Charte) qui veulent annuler artificiellement les dispositions de l'avant-projet du Code de la Famille de 1972.

"promotion politique" de la femme nous dit-o,; le Pouvoir ne cesse de répéter qu'il faut que les femmes s'investissent dans des responsabilités politiques dans les différentes organisations de masse et dans le Parti, mais le bilan est un échec:

le nombre de femmes élues lors des élections des A.P.C. en 1967 est de

- 3 femmes sur 153 hommes à Constantine et

- 6 femmes sur 153 hommes à Alger.

Lors des élections des A.P.W. en 1969, 20 femmes seulement ont été élues pour 665 hommes.

Mais l'UNFA reste le lieu principal où le Pouvoir algérien tentera de "faire participer" les femmes à la vie politique.

L'U.N.F.A.

C'est depuis 1963 que les femmes algériennes ont été invitées à militer dans une organisation de masse qui est l'UNFA.

L'objectif de cette organisation dans sa création était de constituer un cadre politique afin d'organiser les femmes et de les associer à la politique du Pouvoir. Pourtant jusqu'en 1975, l'UNFA ne jouera aucun rôle crédible auprès de la population féminine qui refusera de faire de l'UNFA un cadre de combat (entre 1963 et 1965, on comptait seulement 100 militantes).

C'est à partir de 1965, que l'UNFA se définira comme une organisation de soutien à la politique du Pouvoir, lors du 1er Congrès. Outre la particularité de se faire le défenseur du régime issu du coup d'Etat, l'UNFA doit renforcer son soutien aux forces progressistes du F.L.N. Ce qui aboutira à l'élection d'une direction fantôme nommée par les instances supérieures du Parti, sans aucune consultation des femmes à la base.

Jusqu'en 1973, toute l'activité de l'UNFA se limitera à ouvrir des centres d'apprentissage pour les femmes chouhadas, centres-ouvriers qui ne donnent aucune formation professionnelle aux femmes, puisqu'aucun diplôme n'est délivré, activité qui isole encore plus les femmes dans leur rôle traditionnel.

Par ailleurs, l'UNFA s'efforcera de répondre au sous-emploi féminin en affirmant que l'objectif du plein emploi des femmes demeure lié au développement du marché du travail. Une fois de plus, le droit au travail des femmes n'a de sens qu'au regard du droit au travail des hommes !

A aucun moment, l'UNFA organisera la bataille autour du droit à l'enseignement pour toutes les jeunes filles, pour le droit à la scolarisation des filles de chouhada, pour les droits élémentaires de femmes (droit de travailler, de poursuivre des études), pour un réel statut juridique des femmes, contre la sélection des jeunes filles dans l'enseignement : le taux d'élimination est toujours le plus grand chez les filles.

La formation et la "promotion" que propose l'UNFA se bornera à dispenser une formation de type artisanat, couture, cuisine, qui ne pourra que permettre à ces femmes de grossir les rangs des chômeurs, sans avoir pu véritablement sortir de leurs fonctions traditionnelles.

A partir du 3ème Congrès en 1974, la fonction principale de l'UNFA sera de constituer une caisse de résonance de la politique du Pouvoir auprès de la population féminine.

Dans le cadre de l'institutionnalisation du régime en 1976, elle deviendra un cadre de rassemblement pour le soutien à la Charte et à la Constitution.

C'est ainsi qu'une série de commissions, pour l'étude de l'avant-projet de la Charte Nationale, seront mises sur pied en associant seulement les femmes de l'UNFA membres du Parti... Il était nécessaire pour la politique du Pouvoir, en organisant ce type de commissions de s'assurer une tutelle sur les femmes algériennes et ainsi d'élargir sa base électorale effritée par les attaques répétées de la bourgeoisie libérale (appel du 9 mars).

Cependant, le débat autour de l'avant-projet organisé par l'UNFA est apparu comme le seul cadre de débat dont les femmes ont pu se saisir pour exprimer leur mécontentement: la cherté de la vie, l'oppression et l'isolement. 23

Cette mobilisation des femmes devait d'ailleurs aboutir à un amendement lors de la parution de la Charte Nationale; Le concours de L'UNFA lors des débats, n'a pas été de soutenir ce type d'initiative qui traduit en fait le mécontentement de toutes les masses populaires; bien au contraire, les commissions exécutives de l'UNFA ont accusé les femmes de "vouloir sauter " un certain nombre d'étapes. A Oran par exemple, lorsque deux ouvrières de la S.N. Métal ont été licenciées pour en avoir trop dit sur leur volonté de libération, l'UNFA ne s'est nullement mobilisée pour obtenir leur réintégration.

Bien d'autres exemples peuvent illustrer la politique de soutien au Pouvoir de cette organisation. Néanmoins, il faut distinguer et c'est important son rôle de caisse d'enregistrement de la politique officielle et le contenu qu'y mettent les femmes travaillant dans cette organisation.

Très peu implantée dans les milieux lycéens et étudiants, elle exerce cependant une grande influence sur les femmes travailleuses (forte implantation dans les industries textiles). Mais ceci tient surtout au fait que l'UNFA est perçue comme un cadre qui permet de rompre l'isolement des femmes quasiment au même titre que l'est le hammam; avec l'intérêt supplémentaire d'être légale, ce qui permet aux femmes face à l'opposition des frères et maris, de pouvoir légitimer leurs rencontres et sorties.

Mobilisation et luttes des femmes .

En 1972, la décision de légaliser les dispositions féodales par un Code de la Famille, et la résistance et la mobilisation qu'ont exprimées les femmes face à ce projet réactionnaire, constitue une victoire marquante.

Ce projet de Code nie totalement les droits les plus élémentaires des femmes.

-le mariage ne peut être contracté sans la "sadaca"(dot) art. 9

La valeur marchande de la femme reste donc en vigueur...

-est prohibé le mariage d'une musulmane avec un non musulman

La femme ne peut toujours pas choisir son époux en dehors de sa propre religion

- art. 34: la femme concourt avec le mari à assurer la direction morale et matérielle de la famille, à élever les enfants et à les préparer à leur vie d'adulte.

le code renforce ainsi l'image de la femme comme reproductrice, mère de famille et gardienne des traditions.

Ce projet réactionnaire a provoqué la mobilisation des femmes en 1972. Fortes de leur victoire partielle en 1966 obtenue contre le projet de code, les femmes ont organisé des assises dans les facs, pour dénoncer ce projet: une motion a été votée et a été distribuée aux unités de production, afin de regrouper le maximum de femmes contre l'application de ce projet.

Ces mobilisations ont marqué des pas importants dans la radicalisation des revendications des femmes que l'on retrouve aujourd'hui à travers des

luttres de plus en plus fortes. En effet, que ce soit pour l'amélioration de leurs conditions de vie ou bien encore contre les formes répressives de surveillance dans les lycées, les femmes tendent à s'organiser, à exiger du Pouvoir un certain nombre de revendications: lutte de la Sonitex à Oran en 1976, du lycée El Hayat en 1977 et des étudiantes de Constantine en 1977 etc. La mobilisation des femmes s'étend de plus en plus aux femmes travailleuses.

Le mouvement reste évidemment bien souvent désorganisé, mais la radicalisation des luttres est de plus en plus grande et se trouve renforcée par le climat de revendications général des masses populaires.

La mobilisation des femmes pour leurs droits élémentaires fait partie intégrante de la lutte des travailleurs et constitue ainsi une force décisive pour bouleverser les rapports sociaux en Algérie.

- pour les libertés démocratiques en Algérie
- pour les droits élémentaires des femmes
- pour l'abrogation du Code de la Famille

L'IMMIGRATION FÉMININE ALGÉRIENNE.

Pour la plupart d'origine rurale comme leurs collègues masculins, les femmes ont immigré vers les villes et les zones littorales. Très peu de femmes algériennes émigrent vers l'étranger, mais comme c'est le cas de leurs collègues masculins, elles ont commencé à émigrer vers l'étranger. En 1964, sur 100 000 personnes qui ont émigré en France, on décompte près de 30 000 femmes. En 1965, sur 100 000 personnes qui ont émigré en France, on décompte près de 30 000 femmes. En 1966, sur 100 000 personnes qui ont émigré en France, on décompte près de 30 000 femmes.

Notes sur la famille en Algérie.

Concernant la situation des familles en Algérie, il est important de noter les caractéristiques suivantes de la cellule familiale.

Plus de 83 % de la population algérienne vit en famille, la famille traditionnelle reste encore prédominante dans les zones rurales et aux communes. Le poids des valeurs arabo-islamiques y est particulièrement lourd. Fortement imprégnée par la religion, la famille adopte toujours un comportement et une mentalité nettement rétrogrades concernant la femme et ce malgré l'apport d'éléments extérieurs nouveaux (économiques, sociaux, culturels, etc...) qui n'ont véritablement d'effets premiers qu'en milieu urbain sans toutefois faire disparaître complètement la tradition religieuse.

J'AI MAL SAID , AUX MAINS
 TRICHE-LES DANS L'EAU CHAUDE

J'AI MAL SAID AUX YEUX
 ALLONGE-TOI ET FERME-LES

J'AI MAL SAID AUX REINS
 AGYEDS-TOI, NE RESTE PAS DEBOUT

J'AI MAL SAID A MA TETE
 VIENS PRENDS CA

J'AI MAL SAID AU COEUR
 MAIS JE SOUFFRE, JE NE PEUX PLUS
 CONTINUER A TRAVAILLER SUR CETTE MACHINE
 JE VEUX REVOIR MES ENFANTS

JE VEUX VIVRE AUPRES DES NOTRES
 JE VEUX REVOIR LE SOLEIL

EHI VOUS LA-BAS
 DEPECHEZ SALES BICOTS DE TRAVAILLER
 NE PRENEZ PAS L'ALLURE DES CHAMEAUX
 ICI, C'EST PAS LE DESERT...

SAID, J'AI ENVIE DE LE TUER
 SAID, AIDE-MOI A ME CONTENIR

EHI VOUS DEUX LA-BAS
 FERMEZ LA PORTE
 VOUS ETES LICENCIES.

Poème de femme immigrée.

situations et problèmes

INTRODUCTION.

La condition de la femme immigrée algérienne est fondamentalement liée à la condition de la femme en Algérie même, et renforcée par les conséquences qu'entraîne le phénomène migratoire.

Si beaucoup ont parlé la plupart du temps des travailleurs immigrés et de leur condition d'existence en France, par contre, les femmes dans leur condition ô combien misérable, ont été longtemps ignorées à la fois des organisations autonomes immigrées que des organisations démocratiques et progressistes et bien sûr du Pouvoir algérien.

Souvent cloisonnées dans leur intérieur familial, prisonnières des coutumes et des traditions, elles ont réussi à l'heure actuelle à abattre les murs du silence et de l'oppression qui faisaient d'elles les êtres les plus ignorés de la société.

Aujourd'hui les femmes immigrées luttent non seulement pour l'égalité entre français et immigrés en tant qu'immigrées mais aussi pour leur émancipation en tant que femmes.

L'IMMIGRATION FEMININE ALGERIENNE.

Pour la plupart d'origine rurale comme leurs conjoints, les femmes algériennes ont immigré soit en famille soit dans le cadre du regroupement familial. Très peu de femmes algériennes quittent leur pays à leur initiative, seules comme c'est le cas à l'heure actuelle pour la Tunisie ou le Maroc.

Pour l'Algérie, c'est vers les années 1950, qu'une immigration des familles commença réellement à se dessiner. En 1954, sur 300 000 nord africains en France, on dénombrait près de 20 000 femmes et enfants (respectivement 6 000 et 14 000), sur 800 000 algériens en France: 110 000 sont des femmes.

Notes sur la famille en Algérie.

Concernant la situation des familles en Algérie et notamment en milieu rural, il est important de noter ici certaines caractéristiques du comportement de la cellule familiale.

Plus de 93 % de la population algérienne est musulmane; la famille rurale traditionnelle reste encore fermement liée aux tabous et aux coutumes. Le poids des valeurs arabo-islamiques y est particulièrement lourd. Fortement imprégnée par la religion, la famille adopte toujours un comportement et une mentalité nettement rétrogrades concernant la femme et ce malgré l'apport d'éléments extérieurs nouveaux (économiques, sociaux, culturels etc...) qui n'ont véritablement d'effets premiers qu'en milieu urbain sans toutefois faire disparaître complètement la traditionnalité religieuse.

Beaucoup de femmes admettent encore facilement, et plus grave encore puisqu'elles le transmettent à leurs enfants, la tutelle "naturelle" de l'homme sur la femme et son infériorité telle que le stipule clairement le verset 38 de la sourate IV du Coran : "les hommes sont supérieurs aux femmes, à cause des qualités par lesquelles Dieu a élevé ceux-là au-dessus de celles-ci vous les battrez . . ."

Par ailleurs, malgré les illusions que la guerre de libération nationale avait fait naître au sein du peuple, la femme est restée dans sa vie de tous les jours soumise aux égoïsmes phalocratiques : l'horizon semble encore régit par les quatre soumissions principales :

- reproduction
- servitudes au foyer
- domestication au ménage
- esclave des traditions et tabous religieux

La division dans les rapports hommes/femmes dans la société algérienne reste entretenue aujourd'hui par la bourgeoisie au Pouvoir qui brandit de plus en plus belle l'Islam, l'officialisant religion d'Etat en 1976 et représentant tous azimut le thème de la personnalité arabo-islamique.

D'autre part, à l'étonnement de chacun, l'Algérie reste le seul pays du Maghreb à ne pas avoir publié de Code de la Famille donc de statut légal concernant la femme algérienne et ses droits (voir à ce propos "Femmes algériennes: situation politique et sociale") malgré les allures progressistes que se donne le Pouvoir.

La famille algérienne reste par conséquent régie pour une grande part, tant dans le domaine juridique que social, par le Code musulman.

LA FAMILLE ALGERIENNE EN FRANCE.

Notons tout d'abord, que les familles algériennes exportent avec elles, lorsqu'elles émigrent à l'étranger toutes les pratiques traditionnelles en vigueur dans le pays.

Surtout au départ, l'image de la famille algérienne à travers son mode de vie, ses habitudes vestimentaires et culinaires témoigne d'une grande fidélité à la tradition. Le problème se pose lorsque cette famille se trouve en contact brutalement et pour un long terme, avec la société occidentale, où culture, moeurs et modes de vie sont différents des leurs.

D'autre part, l'immigration féminine s'étant essentiellement produite dans le cadre du regroupement familial, il est clair que celui-ci constitue un facteur négatif pour l'impérialisme, qui considère la femme et l'enfant comme charges supplémentaires puisqu'il faut les loger, les scolariser.

Cependant, au départ 'improductive', l'impérialisme assignera à la femme immigrée les emplois les plus bas et les moins payés ceci en supplément des conditions difficiles dans lesquelles il faudra reproduire et entretenir la vie de la famille . . .

Selon une estimation officielle de 1976, seulement 15.000 femmes algériennes sur 110.000 occupent un emploi à l'heure actuelle.

Parmi les femmes maghrébines plus des 3/4 d'entre elles en réalité ne travaillent pas, alors que parmi d'autres nationalités (espagnoles, portugaises) le taux est plus élevé. D'autre part il est à constater que les emplois qui leurs sont le plus souvent attribués sont à 85% manoeuvres, O.S., gens de maison, femme de ménage, il faut que leurs salaires sont inférieurs à ceux des femmes françaises.

15.000 Femmes seulement travaillent

La femme arabe maghrébine est d'abord considérée comme une femme au foyer. Ce rôle est assumé à plein temps dans la plupart des familles. Et par conséquent, on comprend mal que la femme algérienne puisse exercer à l'intérieur des activités quelles qu'elles soient, encore plus un emploi fatiguant et manuel, sinon en se déliant progressivement de ses activités domestico-familiales, en recherchant 1 ou 2 heures de ménage par-ci, par-là pour gonfler un peu plus le salaire du mari qui semble largement insuffisant. Or chez les algériens comme chez tous les maghrébins, le revenu d'une femme est souvent considéré comme un péché, et donc il existe chez les hommes une forte opposition à ce que la femme puisse en effet, décentement, occuper un emploi rémunéré à l'extérieur et ce malgré les difficultés grandissantes que nombre de familles algériennes connaissent sur la plan matériel. Aussi la tradition se révèle être un obstacle au désir de la femme de travailler. Cependant lorsque ces préjugés sont dépassés, ce qui arrive le plus souvent, d'autres obstacles apparaissent lorsque la femme algérienne se présente sur le marché de l'emploi. En effet démunies de toute formation, souvent analphabètes et non scolarisées dans le pays d'origine, elle est reléguée vers des emplois de gens de maison, femmes de ménage, à la limite O.S., emplois qui ne requièrent aucune formation et par là les moins payés, les plus sales et les plus durs.

Le handicap de la formation, chez la femme algérienne, un handicap à combler

La contrainte économique est donc celle qui pousse le plus les femmes à rechercher un emploi. Or sans formation préalable, elles ne peuvent prétendre à un emploi purement professionnel.

Dans leur pays d'origine, elles ont été privées de toute scolarisation et maintenues dans l'ignorance totale, contraintes à s'expatrier avec leurs familles, elles revendiquent aujourd'hui le droit à pouvoir s'exprimer, affirmer leur identité, et expriment de plus en plus des demandes en faveur d'une formation socio-éducative, dans un premier temps, puis par la suite, certaines connaissances de bases acquises, une formation plus spécialisée pour une promotion sociale en tant que travailleuses.

LA PLACE DE LA FEMME DANS LA FAMILLE ALGERIENNE EN FRANCE

Reproduction-Charge des enfants-Tâches ménagères.

Au premier abord, la plupart des femmes françaises connaissent le même sort. Cependant, en rester à cette simple identification au niveau des rôles attribués à la femme c'est négliger les implications d'ordre matériel et culturel qu'entraîne le phénomène migratoire.

La situation matérielle, les tâches ménagères et domestiques et la femme

Pour mesurer le degré d'oppression, dont est l'objet la femme immigrée, il faut revoir la situation matérielle dans laquelle vivent les familles immigrées. Tout d'abord il faut souligner que le niveau matériel des familles algériennes malgré un relèvement relatif, suivant la durée du séjour reste inférieur et de loin à celui des familles françaises. Cette différence entretenue étant une résultante de la politique de discrimination en matière de logement et de salaire pratiquée par le gouvernement français.

Au niveau de la politique discriminatoire en matière de salaire, il va de soi qu'elle a des repercussions directes en milieu familial, et influe tout particulièrement sur le degré d'oppression et d'exploitation de la femme.

L'évolution de la condition matérielle des familles immigrées évolue en fonction des nationaux, pour plusieurs raisons :

- épargne importante en vue de retour et acquisition de terres, commerce dans le pays d'origine ; "vivre avec le minimum, étant donné que l'on repartira".
- niveau très bas du pouvoir d'achat des familles immigrées ;

Il est évident que certaines familles algériennes, s'installent et investissent une grande partie de salaire dans l'achat de matériel (télévision, automobile, meubles neufs, maison.....).

Même si le niveau matériel en milieu immigré est bien souvent médiocre, pendant leur séjour, les familles immigrées se sont procurées cuisinières à gaz ou réfrigérateur sous la pression de la femme à la suite de ses révoltes successives.

Plus encore, c'est souvent le modèle bourgeois de la famille qui est là recherché.

Ces cas cependant sont bien loin de représenter la réalité immigrée.

LA FEMME IMMIGRÉE reste donc DUREMENT EXPLOITÉE car sa tâche d'ORGANISATRICE du travail domestique, renforcée par la politique du "minimum nécessaire" est à bien des égards facteur de fatigue nerveuse, morale et physique. Si avec le minimum de matériel, elle fait la lessive de toute la famille souvent nombreuse, elle est au bout de la journée totalement "lessivée".

Quant au mari, porteur du salaire, franchissant souvent le seuil de la porte, certes après une pénible journée de travail, il garde pratiquement les yeux fermés sur les pénibles tâches accomplies par la femme tout au long de la journée.

C'est cloisonnée entre quatre murs, que la femme algérienne mènera ses premières luttes au sein même de sa famille et contre le mari. Du reste, ce dernier représente selon les prescriptions religieuses et bourgeoises le garant et l'ordre familial, détient tous les pouvoirs de décision tant dans le domaine de la gestion du budget familial (achat de matériel) ou dans le domaine de la vie sexuelle.

Quant à la discrimination en matière de logement, il suffira de revoir dans quelles conditions vivaient bon nombre de famille immigrées dans les fameux bidonvilles de la région parisienne. On peut mesurer le degré de misérabilité et d'oppression quotidienne de la femme quand on sait que c'est souvent à elle que revient la responsabilité d'organiser avec un minimum de moyens la vie d'une famille souvent nombreuse, dans des conditions sanitaires des plus inhumaines.

D'autre part, leur ghettoïsation en cité de transit, à l'heure actuelle semble bien loin de favoriser une communication de la famille et donc de la femme avec l'extérieur. Tout au contraire, elle renforce son isolement et sa fermeture sur elle-même et par conséquent son oppression. La femme immigrée y vit cachée et son oppression spécifique en tant qu'immigrée et en tant que femme est à peine entrevue de l'extérieur.

Acculée à une exploitation particulièrement dure, ses luttes primaires sont aussi importantes qu'inconnues. En effet certaines des femmes algériennes dans leur famille sont conduites de plus en plus à revendiquer auprès de leur mari le droit de partager les décisions budgétaires.

Quelques unes à l'heure actuelle gèrent les affaires courantes de la famille, de la maison, et ce sont elles en général qui aujourd'hui équilibrent tant bien que mal les dépenses du mois, la recette salariale, allocations familiales et épargne quand elle a lieu. Ce sont elles aussi qui font pression sur le mari pour qu'enfin celui-ci se décide à entreprendre concrètement les démarches en vue d'un logement plus décent.

En résumé, c'est la femme immigrée qui subit plus durement toutes les conséquences de la politique gouvernementale en matière de logement et de salaire des travailleurs immigrés.

LA NATALITE ET LA FEMME ALGERIENNE

Chacune de nous a pu constater que le taux de natalité chez les femmes algériennes et en général maghrébines est fortement élevé.

A notre étonnement, nous pouvons encore constater que malgré les difficultés d'ordre matériel et culturel que posent à priori la prise en charge sur le plan de l'éducation, scolarisation et entretien des enfants, beaucoup de parents immigrés continuent d'accepter d'avoir plusieurs enfants.

Les raisons en sont multiples ; tout d'abord, citons les raisons socio-culturels prédominantes dans la famille en Algérie. La pratique d'une reproduction fréquente parmi les familles algériennes est liée à l'idée que généralement, un nombre élevé d'enfants constitue pour ces familles une valorisation de leur statut social et la garantie à long terme d'une sécurité matérielle.

Nous n'oublierons pas non plus, que du fait d'un nombre élevé d'enfants dans la famille, les risques de répudiation ou de polygamie sont objectivement diminués. Ces deux raisons sont prépondérantes dans le désir d'avoir plusieurs enfants.

.../...

La femme algérienne dès lors fatiguée des maternités successives et se butant aux problèmes d'ordre financier, posés avec plus d'acuité en période de crise économique, comme à l'heure actuelle, s'ouvrira à l'idée de freiner la procréation et par la suite à en rechercher à l'extérieur les moyens.

C'est encore elle, comme nous le voyons qui face aux désirs de procréation "sans limite" dus à une certaine mentalité en milieu maghrébin musulman, réagira la première devant les conséquences plutôt néfastes pour elle d'un nombre élevé d'enfants.

Souvent ignorante de son corps et de sa sexualité, elle se tournera vers l'information et ce malgré toutes les barrières de la tradition et des tabous religieux, malgré les barrières culturelles.

Sur ce plan, des efforts importants sont à entreprendre pour améliorer et répondre à la nécessité de l'information en milieu femmes immigrées. L'éducation des mères doit passer pour une réadaptation des structures actuelles d'aide aux familles immigrées, qui, souvent ont, malgré d'importants efforts entrepris dans le domaine, de l'information, d'énormes difficultés pour répondre aux demandes exprimées chez la femme immigrée.

D'autre part, la fréquentation de ces structures reste assez peu suivie par les femmes. Celles qui ne les fréquentent pas sont souvent en général, celles où réellement le besoin d'information est le plus ressenti.

Dans ce sens, il y a nécessité de développer l'aide sociale et médicale à domicile, plus encore de recruter un personnel sachant parler la langue d'origine des femmes immigrées.

LES FILLES ALGERIENNES EN FRANCE ; une lutte contre la soumission à la tradition.

Les filles algériennes, en particulier celles qui sont nées en France, comprimées entre l'emprise de la famille traditionnelle et un extérieur porteur de nouveautés culturelles, sociales... alimentent au sein de la famille algérienne un conflit permanent qui nous semble important de noter ici.

Comme nous l'avons noté précédemment le statut social de la famille algérienne, relevé par un nombre important d'enfants est d'abord valorisé par la proportion de garçons parmi ces enfants. En quelque sorte, l'avenir et le prestige de la famille est souvent entrevu à travers les garçons plutôt qu'à travers les filles.

Evidemment le comportement des familles algériennes en France n'est pas uniforme et général. Il faut distinguer celles qui, très fortement liées aux normes musulmanes, restent très strictes dans leur pratique traditionnelle. Certaines d'entre elles mettent la fille en quelque sorte en résidence surveillée, c'est-à-dire que toutes les fréquentations de l'adolescente sont surveillées. L'adolescence est dans beaucoup de cas encadrée par le père, les frères, parfois d'autres membres de la famille (oncle...), encadrement qui laisse d'ailleurs à penser au "flicage" pur et simple. Ses moindres démarches, si elles sont injustifiées, suscitent interrogation, explication puis punitions.

Il existe par conséquent chez ces familles un mépris très grand de la rue, de l'extérieur et quant à l'intérieur, un code de la pudeur strictement observé (attitude devant la TV, les journaux...)

D'autre part, l'Algérie n'a pas encore connu de véritables actions concrètes, malgré un réel accroissement démographique, en faveur de la limitation des naissances et de leur contrôle hormis l'hôpital Mustapha à Alger donnant une aide contraceptive. Par conséquent peu de familles, sinon en milieu urbain, sont informées des moyens de contraception.

Beaucoup, par contre l'ignorent totalement ou la rejettent tout simplement, Notamment des familles paysannes éloignées de l'information et d'où d'ailleurs provient la majeure partie de l'immigration.

Plus fort encore, pour noter le désir constant d'un nombre élevé d'enfants, et surtout lorsque l'on peut penser que qui dit contraception dit stérilité même temporaire, il est important ici de signaler que fréquemment, déshonneur et déchéance sociale sont attribuées à la femme stérile; par contre, il reste inconcevable que l'homme lui, le soit !!

Ainsi la famille algérienne transplantée en France est encore pénétrée de l'idée "sécurisante" qu'elle se fait d'avoir un nombre élevé d'enfants. La femme est totalement démunie des moyens de contraception; plus encore malgré l'information sur la contraception qui en France est relativement diffusée, certaines barrières empêchent cette information de circuler en milieu immigré: l'isolement des femmes immigrées (manque de communication avec l'extérieur d'où peut provenir objectivement l'information) et leurs assignations journalières aux tâches de la maison.

Quand cette information, a l'occasion d'avoir lieu ce qui arrive de plus en plus, elle est ou mal diffusée ou mal interprétée du fait de la différence de langue dans la communication, et l'absence de formation de personnes susceptibles de passer cette information, soit parce qu'une voisine française de bonne volonté a du mal à se faire comprendre soit que celle-ci soit bien loin, d'être elle-même informée sur les différentes formes et conditions de la contraception.

D'un autre côté, dans les centres de planning et les PMI, lorsque les femmes immigrées y sont orientées, ce qui n'est malheureusement pas souvent le cas. Les services d'information et d'aide contraceptive sont mal adaptés pour recevoir une femme immigrée avec toutes ses différences linguistiques et culturelles, lorsque l'on sait que uniquement l'Algérien l'Arabe, le Kabyle et le Chaoui sont autant de langues parlées pour les Algériennes.

Il est, tout de même important de noter comment les femmes algériennes sont amenées à rechercher les moyens de freiner la procréation et sous quelles contraintes, elles y sont amenées.

La première contrainte objective est matérielle. Lorsque l'on sait que le pouvoir d'achat des familles immigrées est particulièrement bas, il est clair sachant d'autre part que la femme a pour tâche souvent d'équilibrer dépenses et recettes familiales, que les frais de scolarisation et d'entretien de plusieurs enfants prennent une grande part dans le budget de la famille.

D'autre part, c'est la mère qui subit la charge des enfants depuis la grossesse jusqu'à l'âge adulte en passant par les douloureux accouchements.

La scolarisation des filles reste très négligée. La plupart du temps, elles sont retirées du milieu scolaire dès 16 ans, la scolarité étant obligatoire, jusqu'à cet âge. Elles sont ensuite remises entre les mains d'un mari, que la famille choisit elle-même. Le mariage dans ces milieux reste encore de nos jours une affaire de famille. Il est un contrat avec dot et trousseau, le père étant le principal négociateur de la famille en matière de mariage de ses filles. Les filles sont en général hors partie dans la négociation et leur consentement n'est pas pris en considération. Le mariage n'est définitivement conclu que s'il y a preuve de virginité chez la fille, selon les prescriptions musulmanes. Il en va de l'honneur de la famille qui quant à elle organise un grand tapage autour du mariage (folklore, grande bouffe...) pour fêter l'évènement devant tous et surtout pour témoigner en public de sa légalité. Ces pratiques particulièrement dures conduisent la jeune fille à adopter plusieurs comportements celui de la soumission et de la résignation laissant à la fille l'espoir d'une solution dans l'avenir, celui de la révolte brutale plus répandue de nos jours, qui se caractérise par des fugues fréquentes, parfois définitives et lourdes de conséquences ; certaines filles en viennent au suicide.

Par contre, chez d'autres familles, où la foi musulmane reste entière, la pratique de la tradition est beaucoup plus souple. L'ouverture plus ou moins large vers l'extérieur introduit de nouvelles idées, de nouveaux usages. La scolarisation des enfants y joue un rôle très important. Toutefois, la prudence est préconisée. Et malgré une liberté plus d'apparence que réelle pour la fille, celle-ci continue de subir les contraintes traditionnelles. D'ailleurs elle mènera une lutte plus ouverte face aux parents. Cette lutte peut revêtir diverses formes. Affrontements directs entre la fille et les parents au niveau des idées, recherche d'une autonomie chez la fille, fugues successives, "fait accompli" de la perte de la virginité chez elle.

femmes et la guerre de libération nationale

INTRODUCTION

Ce texte ne prétend nullement dresser un historique de la participation des Algériennes à la guerre de libération. Il se borne à présenter quelques éléments de réflexion sur le rôle effectif des femmes, la nature de leur participation, ses formes, ses limites. Autant de questions qui se trouveront que partiellement résolues mais qui, 15 ans après l'Indépendance, continueront à éclaircir la situation présente de la femme en Algérie, ou du moins qui veulent s'inscrire dans cette perspective.

Il faut tout d'abord souligner que peu de références bibliographiques existent sur la question. Les textes utilisés ici seront d'une part les articles du Moudjahid sur la femme, parus au cours de la période 1954-1962 et d'autre part les écrits de Fanon de 1959 recueillis dans " L'an V de la Révolution Algérienne. "

FEMMES ET NATIONALISME

Dans l'analyse qu'il fait du MTLN dans son livre " Aux Origines du FLN", M. HARBI souligne que celui-ci développait son action dans toutes les directions et cherchait à l'implanter dans diverses couches sociales. Mais il restera un secteur " où sa volonté de mouvement sera paralysé par l'intégration de la religion à sa stratégie politique, celui des femmes ".

En effet, le nationalisme algérien se nourrit de religion et de tradition pour ne laisser aucune place au concept de lutte de classes. L'Islam a constitué, en tant que "Sentiment Collectif liant par delà les particularismes (et les antagonismes de classes) l'ensemble des colonisés, le fondement idéologique du combat mené contre le colonialisme pour la reconquête d'une identité nationale".

Les valeurs arabo-islamiques ont servi d'instrument de cohésion du milieu musulman algérien contre l'assimilation coloniale; cependant elles continuent

à se perpétuer en tant que telles, avec un contenu et un contour d'autant plus confus et ambiguë que l'enjeu de la lutte pour l'identité nationale est acquis.

Celle-ci est dès lors posée comme immuable. Tout questionnement de la tradition et de la religion est interprété comme une atteinte aux valeurs et une remise en cause de l'identité nationale.

On comprend alors que l'essence même du nationalisme algérien n'est pas à même d'englober la femme dans un projet.

Et que l'organisation des Femmes algériennes de l'époque que dirige Madame CHENTOUF ne dépassera pas le stade d'une organisation de femmes charitables".

L'émancipation reste le lot de quelques privilégiées.

LES FEMMES ET LA LUTTE ARMEE

Pour saisir sous quelle forme et dans quelles limites les femmes ont participé à la lutte armée, il faut appréhender le 1er novembre 1954 comme un acte de refus à l'égard du système colonial, acte dont la perspective est l'indépendance nationale. Ce n'est nullement l'expression d'un appareil politique homogène nourri par une théorie révolutionnaire.

Le contenu social de l'indépendance ne sera jamais abordé par le FLN pendant la lutte armée et l'échéance de ce contenu constamment repoussée.

C'est à partir de la compréhension de ce fait que peut être abordée la participation des femmes à la lutte armée. Ainsi, au IVème Congrès de la Fédération démocratique des Femmes qui s'est tenu à Vienne en juin 1958, la déléguée des femmes algériennes parlera en ces termes : "... Il ne s'agit pas pour le moment de discuter du droit au travail ou de l'amélioration du niveau de vie mais de la fin de cette guerre horrible qui est imposée par le colonialisme français au peuple algérien...".

MODE D'INTEGRATION DES FEMMES AU COMBAT A PARTIR DE 1955

Fanon écrit que "jusqu'en 1955, le combat est mené exclusivement par les hommes pour les raisons suivantes : "les caractéristiques révolutionnaires (???) de ce combat, la nécessité d'une clandestinité absolue obligent le militant à tenir sa femme dans une ignorance absolue". Puis en 1955, la décision fut prise d'engager des femmes de les incorporer comme "maillon capital" dans la lutte armée.

Qui prend cette décision et quel en est le contenu politique ? Selon Fanon, cette décision prise par des responsables, des chefs politiques a un contenu plutôt opérationnel, militaire, c'est "l'urgence des problèmes quotidiens posée à la Révolution qui motive une décision posée en ces termes : "une telle décision n'allait-elle pas avoir des conséquences catastrophiques sur le déroulement de la Révolution, car la femme doit répondre avec autant de sacrifices que l'homme".

Il faut exiger de la femme une "élévation morale et une forme psychologique exceptionnelle", heureusement que Fanon prend soin de souligner que la femme algérienne n'est pas un agent secret.

Les qualités qui lui sont exigées le donnaient plutôt à penser !

Il continue ainsi : " à partir de 1955 , les cellules féminines du FLN reçoivent des adhésions en masse".

Les responsables sont amenés à réfreiner les enthousiasmes dont l'impatience met souvent en danger les traditions de la clandestinité totale.

1955 semble avoir bouleversé la vie de la femme...

Les femmes Algériennes commencent à avoir des modèles : les femmes militantes; ce qui amène Fanon à conclure un peu trop abusivement " la femme-pour-le-mariage cède la place à la femme-pour-l'action".

1955 semble être l'année de la reconnaissance officielle de la femme et du bouleversement de la vie de la société algérienne dans son ensemble :

" La fille qui n'est pas montée au maquis, qui ne milite pas, connaît la place des femmes dans les luttes révolutionnaires : les hommes cessent d'avoir raison, les femmes cessent d'être silencieuses."

Faut-il que les choses aient bien changées depuis !

LES FEMMES DANS LA PARTICIPATION A LA LUTTE ARMEE

Les femmes paysannes n'ont nullement attendu la décision d'une incorporation à la Révolution, venue d'en haut. Leur participation, de par son aspect peu spectaculaire donc plus difficile à nommer et à retenir n'en reste pas moins considérable.

Faite d'actes quotidiens contre le colonialisme, ses représentants locaux et son lot de répressions militaires, leur histoire est un tissu de souffrances et de résistances silencieuses que seuls leurs propres témoignages sont à même de révéler.

Considérable est le rôle de ces femmes paysannes qui seules avec les enfants et les vieillards , lorsque les hommes sont au maquis, prennent en main la vie quotidienne bouleversée du douar. Mais les limites de leur participation sont liées aux limites de la participation de l'ensemble de la paysannerie algérienne à la lutte de libération.

Certes, la majorité des combattants étaient des ruraux. De là, certains ont abusivement présenté la Révolution Algérienne comme un Révolution paysanne. C'est oublier que la participation de la paysannerie ne s'est jamais transcrite sur le plan politique par des formes d'organisations propres avec des revendications spécifiques. La question de la Réforme Agraire ne sera ébauchée qu'en 1962.

Les femmes citadines

La participation des femmes citadines à la lutte armée revêt les formes de la guérilla urbaine : attentats à la bombe, transports d'armes, de renseignements etc ... Les formes de cette participation, de par son côté spectaculaire et la volonté de la presse coloniale de les amplifier restent les formes les plus connues: toute référence à la participation de la femme algérienne à la lutte de libération passe inévitablement par l'évocation des figures qu'elle a forgé (les deux Diamila).

Et pourtant, à coté des bruits des attentats, se livrent des conflits plus sourds qui secouent le quotidien des femmes : comme par exemple la question du voile.

Le projet colonial d'assimilation résumé dans la formule " Ayons les femmes, le reste suivra " est le suivant : " si nous voulons frapper la société algérienne dans sa contexture, dans ces facultés de résistance, il faut d'abord conquérir les femmes, il faut que nous allions les chercher derrière le voile où elle se dissimulent et dans les maisons où les hommes les cachent."

Le voile est pour le regard de l'étranger le symbole du statut de la femme algérienne. "Convertir la femme, la gagner aux valeurs étrangères, l'arracher à son statut, c'est pour le colonialisme, posséder les moyens de désagréger les formes d'existence d'une réalité nationale " écrit Fanon.

La réponse à cette manoeuvre coloniale a été un phénomène de résistance contre les valeurs étrangères représentant le danger de l'assimilation. Le maintien du voile s'est affirmé comme la préservation de l'originalité culturelle contre les menaces extérieures mais aussi comme l'expression la plus achevée du nationalisme islamique menée à l'encontre des femmes.

La réponse à cette manoeuvre coloniale peut être appréhendée dans le moment historique qui le détermine mais nullement justifiée par celui-ci. Car cela légitimerait l'existence d'une pseudo-unité nationale face au projet assimilationniste et nierait la double exploitation que subit la femme. Le maintien du voile est peut-être un acte patriotique mais il est pour les femmes le maintien et le renforcement de ses conditions de femme.

Les femmes au maquis

"Le journal d'une Maquisarde" paru dans EL MOUDJHID constitue l'objet à partir duquel seront dégagées quelques questions qui ne seront résolues que très partiellement.

C'est l'itinéraire d'une citadine de 15 ans scolarisée dont la première action est de transporter des armes dans Alger, arrêtée en 1956 et internée au Camp de parachutistes de SIDI FERRUCH, elle en sort et monte au maquis, affectée à la wilaya 4.

Son récit permet de saisir quelques maigres données, cependant révélatrices sur les effectifs de femmes dans les maquis.

En effet, chaque fille travaille seule dans son groupe, le sien était composé de 25 moujahiddines. Elle souligne que dans toute la wilaya, il n'y avait que 14 jeunes filles âgées de 16 à 20 ans. Autre exemple : dans la wilaya 3, le rapport est de 300 combattants et de 10 jeunes filles.

Quelles étaient les fonctions de ces femmes ?

Elle écrit : " Nous, Femmes, nous devons nous vouer avant tout à la population civile et répondre à ses besoins : la soigner, l'instruire ". Il semblerait que ce soit aussi et surtout l'avis des responsables...

Affectée à la wilaya 3, Amirouche leur expliqua que " c'est à ces tâches que les femmes étaient les mieux faites ; une oeuvre de dévouement, ce qu'il y a de plus pur dans la Révolution. " " Il voulait au maximum nous éviter les risques de la lutte, du moins les risques inutiles ."

Elles sont en effet, toutes infirmières, aides-soignantes, secrétaires des cadres de l'ALN, monitrices scolaires des combattants . Soigner, éduquer, seconder ; fonctions féminines par excellence qui fait du dévouement et du sacrifice les qualités requises.

Quel est le rôle du maquis sur la prise de conscience politique de la jeune maquisarde ?

En Octobre 1957, une quinzaine de maquisardes se réunissent pour discuter : " Nous étions de régions différentes, d'éducation hétérogène, mais nous avons la même foi." Elle raconte : " fille d'agriculteur, de journalier, d'instituteur, de muphti, nous comprenions que cette diversité entre nous était une des preuves que toutes ses villes, tous ces villages, bref que toute l'Algérie avec toutes ses fibres participait à la lutte."

Un certain effort a été fait pour intégrer les femmes au maquis, mais cet effort resta encore très timide de par le poids des traditions qui freina les femmes elles-même et de par l'attitude de l'ALN, qui se considérait comme un père de famille traditionnel soucieux de la réputation de ses filles.

Beaucoup de filles montées au maquis, étaient soeurs ou parentes de combattants, embauchées par l'ALN comme secrétaires, monitrices ou infirmières car scolarisées, elles plaignaient d'être enfermées chez elles. Combien redescendues du maquis, réintégreront le voile ou trouveront difficilement un mari !!!

En guise de conclusion

En 1958, LE MOUDJAHID écrit "l'Algérienne n'attend pas d'être émancipée, elle est déjà libre , parce qu'elle a participé à la guerre de libération dont elle est aujourd'hui l'âme".

L'émancipation de la femme algérienne ne se pose que par et dans le processus d'indépendance . D'ailleurs comment les dirigeants de la révolution inaptes à envisager l'après-indépendance pourraient-ils répondre aux exigences d'une émancipation qui n'effleure même pas des points aussi déterminants pour la femme que : le mariage précoce, la répudiation unilatérale, la question de la dot etc

autant de problèmes que la spécificité du nationalisme algérien n'est à même d'aborder

Condamnée le 15 Février 1977 au procès de Casablanca par la chambre criminelle de la Cour d'Appel de Casablanca (procès ouvert le 3 Janvier 1977) à 5 ans de prison pour complot (imaginaire) et à 2 années de prison supplémentaires assorties de 5 000 DH d'amendes pour troubles de l'audience (parcequ'elle se défendait contre ces accusations).

Arrêtée en Mars 1976.

Gardée à vue pendant plus d'un mois, présentée au Juge d'instruction à Casablanca, qui ordonna son incarcération à la prison de casablanca où elle est restée à l'instar de 3 autres accusées jusqu'à son hospitalisation à l'hôpital Averroés de Casablanca.

Elles est morte à la suite d'une grève de la faim entamée le 8 Novembre 1977 par des détenus politiques de la prison centrale de Kénitra et de la prison civile de Casablanca pour protester contre la torture qui régne à l'intérieur des prisons et pour mettre fin à toutes formes de persécution dont les détenus font l'objet.

Plus qu'une simple grève de la faim, la lutte de Saïda est un exemple de lutte contre les agressions et les sévices que les femmes prisonnières subissent dans les prisons.

Violées, torturées, maltraitées, les femmes prisonnières politiques ne sont pas seulement le symbole d'une lutte politique, elles sont pour des milliers de femmes, le symbole de leur libération.

Le Groupe Femmes Algériennes en soutien à la lutte des camarades militants marocains emprisonnés, se solidarise dans la campagne de dénonciation contre la mort de Saïda et salue la lutte de tous les prisonniers politiques victimes de la répression du régime réactionnaire marocain.

POUR LA LIBERATION DE TOUS LES PRISONNIERS POLITIQUE MAROCAINS.

La prison, c'est laid
tu la dessines, mon enfant
avec des traits noirs
des barreaux et des grilles
tu imagines que c'est un lieu sans lumière
qui fait peur aux petits
aussi pour l'indiquer
tu dis que c'est là-bas
et tu montres avec ton petit doigt
un point un coin perdu
que tu ne vois pas.
Peut-être la maîtresse t'a parlé
de prison hideuse
de maison de correction
où l'on met les méchants
qui volent les enfants.
Dans ta petite tête
s'est alors posée une question
comment et pourquoi
moi qui suis pleine d'amour pour toi
et tous les autres enfants
suis-je là-bas ?
parce que je veux que demain
là prison ne soit plus.

Poème de prison de Saïda MENBHI

Malgré la répression socialement organisée contre les femmes, celles-ci ne sont pas absentes des luttes qui se déroulent en Algérie.

En effet, depuis 1972 elles se saisissent de ce cadre pour exprimer les aspects spécifiques de leur oppression.

Le Groupe de Femmes Algériennes affirme son soutien à la lutte que mènent les femmes Algériennes en liaison avec le combat des masses populaires pour les droits élémentaires et les libertés démocratiques en Algérie.

- Au cours de la grève de la SONITEX en mai 1976, les femmes ont exprimé des revendications spécifiques contre l'abus des contre-maîtres.

- Grève au Lycée LALA FATMA MSOUMEUR à TIZI OUZOU en octobre 1976, les lycéennes se plaignent des conditions lamentables de l'internat, de la mauvaise nourriture et de la discipline rigoureuse. Lors de l'Aïd, les lycéennes s'organisèrent contre cet état de fait en entamant une grève de la faim.

- Grève à l'établissement BEN MANSOUR à ALGER.

Une ouvrière a été licenciée; en réaction contre ce licenciement, une grève a été organisée afin d'obtenir sa réintégration. Cette grève aboutit aux revendications suivantes qui furent satisfaites :

- réintégration de l'ouvrière
- octroi du 13ème mois
- augmentation générale des salaires

- Grève au lycée EL HAYAT à Oran en Novembre 1977.

Les lycéennes en grève générale se mobilisent contre les conditions répressives qui leur sont faites au Lycée. Elles exigent l'arrêt des contrôles médicaux ainsi que la suppression du port obligatoire de la blouse. Cette grève aboutit au renvoi de plusieurs lycéennes.

En l'absence des libertés démocratiques et syndicales en Algérie, de nombreuses luttes organisées par les masses populaires, y compris par les femmes, restent isolées; sans compter les luttes quotidiennes que mènent les femmes qui ne trouvent pas de cadre approprié pour exprimer leurs ré-

POUR LES LIBERTES DEMOCRATIQUES EN ALGERIE

POUR LES DROITS ELEMENTAIRES DES FEMMES ALGERIENNES

CONTRE L'INJUSTICE ET L'ARBITRAIRE EXERCES CONTRE LES FEMMES.

Imprimerie spéciale

Coll. Générique